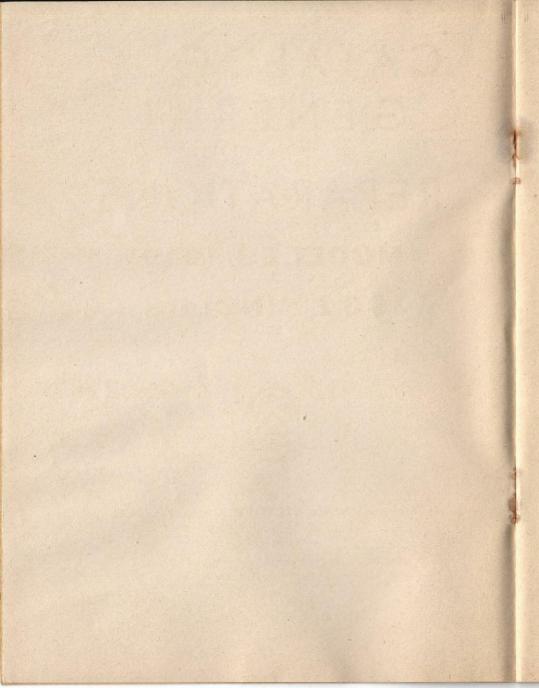


CATALOGUE GÉNÉRAL DES RÉPARATIONS MODÈLES 1919 1932 INCLUS

2º EDITION

SOCIÉTÉ ANONYME ANDRÉ CITROEN, CAPITAL 400.000.000 FRS
143, Quai de Javel - PARIS (XV')
R. C. SEINE 216.018 B



CATALOGUE GÉNÉRAL DES RÉPARATIONS MODÈLES 1919 1932 ÎNCLUS

2º ÉDITION



Société Anonyme **ANDRÉ CITROEN**, Capital 400.000.000 143, Quai de Javel, PARIS (XV°) R. C. Seine 316,018 B

ATELIERS DE RÉPARATIONS DES USINES CITROEN

34, rue de la Jonquière. Paris (XVIII°). — 4 et 6, rue d'Oran, Paris (XVIII°) 6, boulevard de la Somme (Porte de Courcelles), Paris (XVIII°)

TABLE DES MATIÈRES

Pages	Pages
Introduction 5	Alimentation d'essence 20
	Radiateur 20
Moteur:	
Moteur 7	Suspension 20
Graissage 10	- Juspension 20
Carburateur et sa commande II	
Appareillage d'allumage II	Électricité :
Ventilation et pompe à eau. 12	Batterie 21
Embrayage 12	Démarreur 22
	Dynamo 23
Boîte de vitesses 13	Appareillage électrique 23
Arbre de transmission 14	(1980年) · 中国共享的
The de Hallstinsston 14	Accessoires de bord 24
Pont arrière 14	
	Phares et lanternes 24
Freins	
Essieu avant 17	Carrosserie:
Direction 18	Ferrage. Glaces 24
Châ-si-	Tôlerie. Montage 26
Châssis:	Sellerie (dégarnissage et re-
Châssis 18	garnissage) 26
Silencieux 19	Peinture 28

Voici les principaux organes

pouvant bénéficier

de l'ÉCHANGE-STANDARD

Moteur.

Embrayage.

Boîte de vitesses.

Boîtier de direction.

Essieu avant.

Pont arrière.

Servo-frein.

Batterie d'accumulateurs.

Démarreur.

Dynamo.

Radiateur.

INTRODUCTION

Les Usines CITROËN, les premières, eurent en 1923 l'idée de cataloguer toutes les opérations nécessaires à l'entretien des voitures de leur Marque, de tarifer ces opérations et de rendre ainsi les factures contrôlables.

De plus, pour réduire au minimum l'immobilisation, en cas de réparation, elles ont créé l'échange-standard, opération permettant de remplacer, en une journée, n'importe quel organe fatigué par un organe entièrement remis à neuf, et dans la plupart des cas, garanti six mois.

A l'heure actuelle, seules les Usines CITROËN peuvent dire à tous leurs clients :

" A TRAVAIL DONNÉ, PRIX UNIQUE"

Qu'il s'agisse de main-d'œuvre, de pièces détachées ou d'organes standard, dans quelque ville de France que vous vous trouviez, votre réparation sera effectuée aux mêmes conditions.

Nos catalogues donnent la nomenclature des réparations courantes quand la voiture assure un service normal et continu.

Nos tarifs donnent uniquement le prix de la main-d'œuvre. Ils ne comportent ni la fourniture des pièces détachées ni les opérations consécutives à un accident qui, bien entendu, ne peuvent être tarifées à l'avance. Les travaux qui font l'objet de notre catalogue s'imposeront un jour. Ce jour viendra d'autant plus tard que votre voiture aura été mieux soignée.

Pour lui conserver le plus longtemps possible ses qualités d'origine, il lui faut une hygiène mécanique, c'est-à-dire un entretien régulier : "Le Service".

Elle doit être lavée, graissée périodiquement, examinée de temps en temps. Un simple coup d'œil ou un conseil ne coûtent rien. Ils évitent souvent des frais inutiles et des pertes de temps.

Donnez-lui ces quelques soins indispensables, et votre CITROËN vous donnera le plus grand agrément et vous assurera le plus long service.

* *

Afin de rendre plus aisé encore l'entretien régulier et courant de la voiture, grâce auquel vous obtiendrez le service parfait que vous attendez d'elle, les Usines CITROËN ont créé les "Service-Forfaits". Groupant chacun un certain nombre d'opérations exécutées périodiquement, ils vous évitent le souci d'avoir à y penser et à les commander en détail.

Effectués par des spécialistes de la Marque, dotés de l'outillage-service le plus perfectionné, ils maintiendront tout au long de l'année votre voiture en excellente forme.

Enfin, payant pour un ensemble d'opérations, vous bénéficierez d'un prix forfaitaire représentant une réduction intéressante sur le prix total des divers travaux effectués séparément. Vous ferez donc une économie.

MOTEUR

Travaux ne nécessitant aucun démontage préalable.

- Nettoyage et réglage des bougies avec vérification du point d'allumage et essai.
- Démontage et remontage du cache-soupapes avec réfection du joint, démontage et remontage du carburateur, s'il y a lieu.
- Remplacement d'un ressort de soupape, y compris démontage du cache-soupapes et du carburateur avec réfection du joint et au besoin démontage d'une rampe.
- 4. Par ressort de soupape supplémentaire.
- Réglage des poussoirs de soupapes, y compris démontage et remontage du cache-soupapes, du carburateur et réfection du joint, s'il y a lieu.
- 6. Démontage et remontage d'un poussoir et de son guide pour remplacement ou ajustage.
- 6^{bis} Par guide ou poussoir supplémentaire ou rampe supplémentaire.
- 6^{ter} Supplément à l'opération 5 pour démontage d'une rampe de poussoirs avec ajustage ou remplacement des quatre poussoirs correspondants.
- 7. Supplément à l'opération 5 pour échange d'une rampe de poussoirs neuve.
- 8. Supplément à l'opération 6^{ter} pour remplacement des vis de poussoirs.
- 9. Démontage et remontage du collecteur d'échappement et de la tubulure d'admission avec réfection des joints.
- 10. Démontage et remontage d'un raccord d'eau.
- II. Remplacement d'une pipe de sortie d'eau.
- 12. Réglage de la pression d'huile par régulateur de débit.
- 13. Démontage et remontage du caoutchouc support AV.

- Démontage et remontage du caoutchouc stabilisateur intermédiaire.
- 15. Démontage et remontage du caoutchouc support AR.
- 16. Démontage et remontage de la pipe de remplissage d'huile.
- 17. Réglage du point tranquille.
- 18. Changer plaque désablage et réfection joint.
- 19. Démontage et remontage d'un mano-thermo.

Travaux nécessitant le démontage de la culasse.

- Démontage de la culasse pour examen et remontage, y compris vérification du point d'allumage et réfection du joint.
- 21. Démontage et remontage de la culasse, des tubulures d'admission et d'échappement, pour décrassage des cylindres et de la culasse, rodage des soupapes avec ou sans rectification des sièges, réglage des poussoirs, vérification du point d'allumage et essai.
- 22. Supplément pour remplacement des guides de soupapes.
- 23. Supplément à l'opération 20 pour démontage et remontage de l'arbre d'entraînement du distributeur.
- 24. Supplément à l'opération 20 pour remplacement d'un goujon de culasse avec refiletage du trou borgne.
- Supplément à l'opération 20 pour remplacement d'une soupape cassée ou grippée, sans rodage des autres soupapes.

Travaux nécessitant la dépose du radiateur:

- Démontage et remontage du carter de distribution pour calage de l'arbre à cames ou échange des pignons, y compris démontage et remontage du cache-soupapes, réglage et essai.
- 31. Même opération avec échange de l'arbre à cames.

- 32. Démontage et remontage du damper pour échange ou remise en état, y compris desserrage du moteur ou enlèvement du support moteur pour faciliter démontage.
- 33. Supplément à l'opération 32 pour remise en état du damper.

Travaux sur groupe cylindres, carter, vilebrequin, bielles et pistons, exécutés sans dépose du moteur.

- 35. Démontage et remontage du carter inférieur pour nettoyage avec réfection du joint.
- 36. Démontage et remontage du carter inférieur avec réfection du joint, démontage, nettoyage, réglage ou échange de la pompe à huile.
- 37. Supplément pour remplacement d'une rampe de graissage.
- 38. Démontage d'une bielle pour remplacement de la bielle du piston, de son axe et des segments ou d'une partie seulement de ces pièces, y compris démontage et remontage du carter inférieur et de la culasse, réfection des joints, vérification du point d'allumage et essai.
- 39. Par bielle supplémentaire.
- 40. Réalésage et glaçage sur place du cylindre carter, remplacement des pistons, axes et segments, rodage ou remplacement des soupapes, avec ou sans rectification des sièges. Réglage complet, mise au point et essai.
- 41. Supplément par bielle à l'opération 40 pour resserrage des têtes de bielles.
- 42. Supplément à l'opération 38 pour décalaminage et rodage des soupapes, avec ou sans rectification des sièges et réglage des poussoirs.
- 43. Reprise du jeu longitudinal du vilebrequin, y compris dépose et pose du radiateur, du carter de distribution et essai.
- 45. Démontage et remontage du groupe cylindres et de la culasse pour examen et remise en état, y compris décrassage.
- 46. Même opération que 45 avec remplacement des pistons, axes et segments ou d'une partie seulement de ces pièces.

Travaux nécessitant la dépose du moteur.

- 50. Dépose et pose du moteur sur la voiture en vue de son démontage ou pour échange, y compris réglage et essai.
- 51. Suppression d'une fuite d'huile au palier AR avec ajustage ou remplacement du coussinet de palier AR, des bagues ou des demi-coquilles d'étanchéité, y compris dépose et pose du moteur sur la voiture, réglage et essai.
- 52. Démontage complet du moteur pour remise en état, remontage avec rodage des soupapes, réglage complet et mise au point, y compris dépose et pose sur la voiture.

Travaux sur cylindre-carter et attelage-moteur démonté.

- 55. Réalésage et glaçage d'un cylindre carter démonté, y compris dégoujonnage, regoujonnage et rectification des sièges de soupapes.
- 56. Rectification des portées et manetons de vilebrequin démonté (sans redressage). Ce travail nécessite le remplacement des coussinets de paliers et de bielles par des coussinets aux cotes réparations.

GRAISSAGE

- 60. Vidange de l'huile du moteur, y compris démontage du carter inférieur et du filtre à huile ou de la crépine.
- 61. Faire le niveau d'huile des 3 organes : moteur, boîte de vitesses et pont AR.
- 62. Graissage sous pression des articulations avec fourniture de graisse, y compris graissage de l'allumeur, de la dynamo et du démarreur.
- 63. Vidange du pont et de la boîte avec rinçage.
- 64. Démontage et remontage de l'indicateur de circulation d'huile.
- 65. Remplacement de la canalisation d'huile ou d'une partie des pièces avec réfection des joints.

CARBURATEUR, SA COMMANDE

- 70. Nettoyage du carburateur, du filtre et vérification des gicleurs.
- 71. Démontage et remontage de la commande flexible de starter ou de volet d'air ou de ralenti.
- 72. Réglage de la position de la pédale d'accélérateur avec ou sans remplacement du ressort de la pédale.
- 74. Vérification du carburateur et essai de consommation avec bidon de 1 litre.

ALLUMAGE

- 75. Dépose et pose de l'appareil d'allumage avec réglage de l'avance, synchronisation sur 6 cylindres et essai.
- 76. Démontage complet de l'appareil d'allumage pour nettoyage, réglage ou remise en état, y compris dépose et pose sur la voiture et essai.
- 77. Réglage du contact du rupteur.
- 78. Remplacement des fils de bougies.
- 79. Remplacement et essai du condensateur.
- 80. Démontage, remontage et réglage de la commande flexible du correcteur d'avance.
- 81. Démontage et remontage de la bobine et essai.
- 82. Pose d'un correcteur d'avance, y compris flexible et tirette.
- 83. Démontage et remontage du dispositif de rupture d'une magnéto ou d'un voltex pour nettoyage, réglage ou remise en état, y compris dépose et pose sur la voiture et essai.

VENTILATION ET POMPE A EAU

- 85. Dépose et pose de la pompe à eau pour remplacement ou revision, y compris basculage du radiateur (avec vis).
- 85^{bis} Dépose et pose de la pompe à eau pour remplacement ou revision, y compris basculage du radiateur (avec goujons).
- 86. Démontage et remontage de la pompe à eau pour examen ou remise en état, y compris dépose et pose.
- 87. Démontage et remontage du ventilateur pour changement des pales, y compris basculage du radiateur.
- 87 bis Démontage et remontage du ventilateur, de la courroie, de la poulie de commande sur dynamo ou d'une partie seulement de ces pièces.
- 88. Remplacement de la courroie de ventilateur.
- 89. Remplacement du graisseur de pompe à eau ou de ventilateur.

EMBRAYAGE

Opérations ne nécessitant pas de dépose préalable.

- 90. Réglage de la position de la pédale d'embrayage.
- 91. Supplément à l'opération 90 pour réglage du parallélogramme.
- 92. Echange de l'arbre des pédales avec réglage du parallélogramme s'il y a lieu.
- 93. Remplacement du ressort de rappel de la pédale d'embrayage, y compris dépose et pose du plancher.
- 94. Dégauchir la pédale d'embrayage.
- 95. Supplément à l'opération 92 pour remplacement de la pédale d'embrayage.

Travaux nécessitant la dépose et la pose de la boîte de vitesses.

- 100. Remplacement de la douille coulissante.
- 101. Remplacement de la fourche de débrayage et de son axe.
- 102. Dépose et pose de l'embrayage, du volant moteur.
- 103. Démontage et remontage complet de l'embrayage pour examen, devis, remise en état et essai, y compris dépose et pose.
- 104. Supplément à l'opération 103 pour rectification du plateau d'embrayage démonté.
- 105. Regarnissage d'un disque d'embrayage démonté.
- 106. Remplacement de l'arbre des pédales.

BOITE DE VITESSES

Travaux ne nécessitant pas la dépose de la boîte de vitesses.

- 111. Démontage du couvercle de la boîte de vitesses pour remplacement du couvercle, du levier, de la coquille ou de son ressort, y compris dépose et pose du plancher, remontage et essai.
- 112. Supplément à l'opération n° III pour examen, réparation ou échange du verrouillage ou des fourchettes.
- 113. Dépose et pose du ressort de réaction.
- 114. Remplacement de la douille de centrage de l'arbre à vis du démarreur.

Travaux nécessitant la dépose de la boîte de vitesses.

- 120. Dépose et pose de la boîte de vitesses et essai.
- 121. Démontage et remontage complet de la boîte pour examen ou remise en état, y compris dépose et pose.

ARBRE DE TRANSMISSION

- 125. Dépose et pose de l'arbre de transmission et des joints, essai avec freinage des boulons et des écrous.
- 126. Dépose et pose du relais de transmission pour échange ou remise en état, y compris dépose et pose des sièges et du plancher et essai.
- 127. Démontage et remontage complet d'un relais de transmission pour remise en état y compris dépose et pose.
- 128. Démontage et remontage d'un disque flexible de transmission.

PONT ARRIÈRE

Travaux ne nécessitant pas la dépose du pont arrière.

- Démontage du couvercle de corps de pont et remontage avec réfection du joint.
- 131. Remplacement d'un arbre de pont, du roulement, du moyeu, du feutre d'étanchéité ou d'une partie seulement de ces pièces (cette opération ne peut être exécutée que si l'arbre de pont n'est pas cassé intérieurement), y compris réglage freins et essai.

Travaux nécessitant la dépose du pont arrière.

- 135. Dépose et pose du pont AR sur la voiture, y compris équilibrage des freins et essai.
- 136. Démontage et remontage du pont pour examen ou remise en état, y compris dépose et pose.

FREINS

Travaux sur câbles de freins et servo-frein.

- 140. Equilibrage des freins par écartement des mâchoires et essai.
- 141. Réglage complet des freins avec rattrapage sur les câbles, réglage des excentriques et essai sans remplacement d'aucune pièce.
- 142. Réglage des câbles ou tringles de freins avec, s'il y a lieu, calage des leviers de clé de frein et essai, sans remplacement d'aucune pièce.
- 143. Réglage du servo-frein, des câbles ou des tringles et des leviers de clé de frein et essai sans remplacement d'aucune pièce.
- 144. Dépose et pose du servo-frein sur la voiture pour remplacement ou remise en état et remontage, y compris réglage des leviers et des câbles ou des tringles.
- 145. Démontage complet du servo-frein pour examen et remise en état et remontage, y compris la dépose et le réglage.
- 146. Démontage et remontage du tube de prise de vide.
- 147. Remplacement d'une tringle, d'un câble de frein ou d'une gaine, y compris dépose et pose du tambour, s'il y a lieu, avec réglage et essai.
- 149. Réglage de la position de la pédale de frein.
- 150. Réglage du frein à main.
- 151. Réfection de l'encliquetage du frein à main.

Travaux sur freins et tambours de freins.

- 153. Pose de 4 excentriques de frein avec réglage et essai.
- 155. Démontage de 2 tambours pour nettoyage des segments, ressorts, etc., et remontage avec petit réglage des freins et essai (tambours AV).

- 156. Démontage de 2 tambours pour nettoyage des segments, ressorts, etc., et remontage avec petit réglage des freins et essai (tambours AR).
- 157. Démontage de 2 tambours pour échange des segments de freins, des ressorts, etc., et remontage, y compris réglage complet des freins et essai (tambours AV).
- 158. Démontage de 2 tambours pour échange des segments de freins, des ressorts, etc., et remontage, y compris réglage complet des freins et essai (tambours AR).
- 159. Rectification des 2 tambours de freins AV ou AR démontés.
- 160. Remplacement d'un ressort de maintien ou de rappel, y compris dépose et pose du tambour avec réglage et essai (tambours AV).
- 161. Remplacement d'un ressort de maintien ou de rappel, y compris dépose et pose du tambour avec réglage et essai (tambours AR).
- 162. Démontage du tambour de frein sur différentiel avec démontage des segments de freins ou calage.
- 163. Démontage du tambour de frein sur différentiel pour calage ou regarnissage des segments, y compris remontage, réglage et essai.
- 164. Rectification de la poulie de frein sur différentiel démontée.
- 165. Regarnissage de 2 mâchoires de freins démontées.
- 166. Démontage et remontage de la bande de frein sur transmission pour nettoyage ou échange.

ESSIEU AVANT

Travaux ne nécessitant pas la dépose de l'essieu avant.

- 170. Réglage du braquage des roues.
- 171. Réglage du parallélisme des roues AV et essai.
- 172. Resserrage des moyeux AV.
- 173. Rattrapage du jeu des boîtes à rotules sur barres connexion et accouplement.
- 174. Démontage et remontage du levier courbe de renvoi pour examen ou remplacement.
- 175. Démontage et remontage du levier droit d'accouplement pour examen ou remise en état.
- 176. Démontage et remontage de la barre d'accouplement pour examen ou remise en état.
- 177. Démontage pour vérification ou échange des ressorts des 4 boîtes à rotules avec vérification du parallélisme.
- 178. Remplacement des 2 pivots et des bagues.
- 179. Remplacement d'un moyeu AV, de la cuvette, des 2 roulements ou d'une partie seulement de ces pièces.
- 180. Démontage et remontage du levier d'accouplement ou de braquage, de la barre d'accouplement et des rotules, noix et ressorts ou d'une partie seulement de ces pièces, y compris au besoin démontage et remontage du moyeu et du flasque et réglage du parallélisme.

Travaux nécessitant la dépose de l'essieu avant.

- 190. Dépose et pose de l'essieu AV sur le châssis, y compris, s'il y a lieu, réglage des cales de chasse, équilibrage des freins et essai.
- 191. Démontage complet de l'essieu pour examen ou remise en état et remontage, y compris dépose et pose.

DIRECTION

Travaux ne nécessitant pas la dépose du boîtler de direction.

- 195. Démontage et remontage du levier de direction.
- 196. Démontage et remontage de la barre de direction pour examen ou remplacement de la barre, des noix, des ressorts ou des rotules s'il y a lieu.
- 197. Démontage et remontage du volant de direction pour échange, y compris dépose et pose du contact d'avertisseur, du commutateur et de sa tige.
- 198. Démontage et remontage du tube de direction, y compris dépose et pose du contact d'avertisseur du commutateur et de sa tige.
- 200. Démontage et remontage du tube de direction et du volant pour remplacement ou réglage de la fixation sur tablier.

Travaux nécessitant la dépose du boîtier de direction.

- 205. Dépose et pose du boîtier de direction sur la voiture et essai.
- 206. Démontage et remontage complet du boîtier de direction pour examen et remise en état, réglage et essai, y compris dépose et pose.

CHASSIS

- 211. Resserrage général des boulons mécanique et carrosserie.
- 212. Remplacement d'un support de marchepied.
- 213. Remplacement du panier d'accus.
- 214. Remplacement d'un attache-capot.

- 215. Démontage de l'ensemble de la manivelle de mise en marche pour réfection, échange de pièces ou alignement.
- Démontage et remontage d'un support coquille de réservoir d'essence.
- 220. Mise à nu du châssis pour remplacement ou remise en état, y compris réhabillage du châssis neuf ou réparé.
- 221. Dépose de la carrosserie.
- 222. Dépose des organes mécaniques du châssis, sans démontage des ressorts sur essieu et pont.
- 223. Dépose de l'installation électrique.
- 224. Pose des organes mécaniques sur le nouveau châssis.
- 225. Pose de l'installation électrique sur le nouveau châssis.
- 226. Pose de la carrosserie sur le nouveau châssis.
- 227. Contrôle, essai et mise au point.

SILENCIEUX

- 240. Dépose et pose du silencieux complet, en vue de son remplacement ou de son nettoyage ou pour remplacement du tuyau allant au collecteur, y compris dépose et pose de toute la tuyauterie.
- 241. Démontage et remontage du tube de sortie du silencieux.
- 242. Nettoyage par brûlage du silencieux démonté.
- 243. Démontage et remontage du tuyau d'échappement entre moteur et silencieux.
- 244. Remplacement d'un caoutchouc ou d'une bride support de silencieux.
- 245. Démontage et remontage du silencieux complet.

ALIMENTATION D'ESSENCE

- 250. Démontage et remontage du réservoir d'essence AV ou de la nourrice pour nettoyage, remplacement, réparation ou réfection de l'attache ou de la suspension élastique.
- 251. Démontage et remontage du robinet d'essence et de sa
- 252. Démontage et remontage du réservoir AR pour remplacement, réparation ou réfection des attaches, sans démontage de la malle.
- 253. Remplacement de la tuyauterie d'essence.
- 254. Revision complète de la canalisation de l'indicateur d'essence avec ou sans remplacement de l'indicateur ou d'une partie de la canalisation, y compris démontage du réservoir AR.
- 256. Démontage et remontage de l'exhausteur.
- 257. Réglage ou remplacement de l'indicateur d'essence.

RADIATEUR

- 260. Dépose et pose du radiateur sur la voiture avec ajustage du capot.
- 262. Remplacement des tirants de radiateur et réglage.
- 263. Démontage et remontage de la calandre de radiateur.

SUSPENSION

270. Dépose et pose sur la voiture d'un ressort AV pour remplacement ou remise en état.

- 271. Dépose et pose sur la voiture d'un ressort AR pour remplacement ou remise en état.
- 272. Remplacement d'une ou plusieurs lames de ressort AV, y compris dépose et pose du ressort.
- 273. Remplacement d'une ou plusieurs lames de ressort AR, y compris dépose et pose du ressort.
- 274. Remplacement d'une bride de fixation du ressort AV sur l'essieu.
- 275. Remplacement d'une bride de fixation du ressort AR sur le pont.
- 281. Resserrage des brides de ressorts.
- 282. Graissage des ressorts avec dépose et pose et nettoyage des lames.
- 283. Graissage des ressorts par pulvérisation.
- 284. Dépose et pose d'un amortisseur sur la voiture pour échange ou réparation.
- 286. Remplacement d'un bras ou d'une biellette d'amortisseur.
- 287. Réglage des amortisseurs et essai de suspension.

ÉLECTRICITÉ

- 300. Dépose et pose de la batterie.
- 301. Recharge de la batterie, y compris dépose et pose sur la voiture et fourniture de courant.
- 302. Faire le niveau de la batterie et nettoyer les bornes (y compris fourniture d'eau distillée).
- 303. Remplacement d'une cosse de câble de batterie.
- 304. Remplacement du câble négatif de la batterie.
- 305. Remplacement du câble positif de la batterie.

- 306. Vérification générale de l'installation électrique complète : conductibilité et isolement, voltage batterie (élément par élément), intensité de démarrage et de lumière (phares, code, lanternes, plafonnier, etc., stop), débit dynamo, étalonnage ampèremètre, consommation avertisseurs et essuie-glace avec électrautomètre.
- 307. Remplacement d'une barrette d'ébonite.
- 308. Remplacement d'un câble de phare.
- 309. Remplacement d'une lampe d'auvent.
- 310. Remplacement d'une lampe de bord.
- 311. Revision complète de la canalisation électrique (câbles et barrettes).

DÉMARREUR

- 315. Dépose et pose du démarreur sur la voiture.
- 317. Démontage complet du démarreur partie électrique et mécanique pour examen et remise en état et remontage, y compris dépose et pose sur la voiture.
- 318. Supplément à l'opération 317 pour rectification du collecteur.
- 319. Dépose du démarreur pour visite ou échange d'une pièce de la partie mécanique et pose sur la voiture.
- 320. Dépose du démarreur pour visite ou essai de la partie électrique et pose sur la voiture.
- 321. Remplacement de la couronne du démarreur (cette opération ne peut se faire qu'après dépose de la boîte de vitesses ou du moteur : l'opération 50 ou 120 sera facturée en plus).

DYNAMO

- 325. Réglage sur la voiture du débit de la dynamo.
- 326. Nettoyage sur la voiture des charbons et du collecteur de la dynamo.
- 327. Dépose et pose d'un conjoncteur-disjoncteur.
- 328. Dépose et pose de la dynamo.
- 329. Démontage complet de la dynamo pour examen ou remise en état, y compris dépose et pose sur la voiture.
- 330. Supplément à l'opération 329 pour rectification du collecteur sur induit démonté.

APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE

- 335. Dépose et pose d'un avertisseur.
- 336. Réglage du son d'un avertisseur sur la voiture.
- 337. Démontage complet d'un avertisseur pour examen, remise en état et remontage, y compris dépose et pose.
- 338. Dépose et pose de l'essuie-glace.
- 339. Remplacement d'un balai d'essuie-glace et réglage.
- 340. Démontage complet d'un essuie-glace électrique pour examen et remise en état, y compris dépose et pose.
- 341. Remplacement ou réparation du contact stop.
- 342. Remplacement ou réparation du commutateur d'allumage.
- 343. Remplacement ou réparation du commutateur d'éclairage.
- 344. Remplacement ou réparation du contact d'avertisseur.
- 345. Remplacement ou réparation du bouton de démarreur et de la tirette.
- 346. Remplacement de l'ampèremetre.

ACCESSOIRES DE BORD

- 350. Remplacement du compteur.
- 351. Remplacement du flexible de compteur.
- 352. Remplacement d'une montre.
- 353. Remplacement d'un indicateur de pression d'huile.

PHARES ET L'ANTERNES

- 360. Remplacement d'un phare avec réglage.
- 361. Réglage des phares.
- 363. Remplacement d'un verre de phare.
- 364. Remplacement d'une porte de phare.
- 365. Remplacement du plafonnier.
- 366. Remplacement ou réparation de la lanterne AR.

CARROSSERIE

- 400. Remplacement d'un guide cale-porte de conduite intérieure ou d'une butée cuivre.
- 401. Remplacement d'un guide cale-porte de cabriolet ou de coupé avec dégarnissage du côté ou d'une gâche Duvivier.
- 402. Graissage des axes de charnières des 4 portes.
- 403. Réglage des pênes et de l'engâchage aux 4 portes et réglage des butées.
- 404. Vérification de la portée de toutes les butées en caoutchouc des 4 portes et réglage.

- 405. Dépose et pose d'une serrure, d'un loquet de condamnation pour remplacement ou remise en état.
- 406. Ajustage ou suppression du bruit des bielles de commande de serrure, remplacement de la bague caoutchouc dans la lumière support de bas de bielle. Par porte.
- 407. Dépose et pose d'un système lève-glace pour remplacement ou remise en état, y compris dégarnissage.
- 408. Remplacement d'une glace de portière sans dégarnissage.
- 409. Remplacement de la glace de portière avec dégarnissage.
- 410. Remplacement d'un tirant cuir ou toile.
- 411. Remplacement d'une glace de portière sur cabriolet.
- 412. Dépose et pose pour échange ou remise en état d'un appareil coulissant de glace de portière de cabriolet.
- 413. Vérification complète du ferrage des 4 portes, guides, charnières, butées, serrures, poignées, etc., y compris la visite des lève-glaces avec démontage et remontage des encadrements et coulisseaux s'il y a lieu.
- 414. Démontage et remontage d'un pare-brise, y compris l'essuieglace.
- 415. Supplément pour glaçage du pare-brise (pare-brise en une pièce).
- 415bis Supplément pour glaçage du pare-brise (pare-brise en deux pièces).
- 416. Remplacement de la bavette caoutchouc de pare-brise.
- 417. Remplacement d'une poignée de portière.
- 418. Remplacement d'une glace de custode, y compris dégarnissage et regarnissage.
- 419. Remplacement d'une glace de lunette AR ou d'un mica, y compris dégarnissage et regarnissage s'il y a lieu.
- 420. Démontage et remontage complet des pièces de ferrage (lève-glaces, serrures, pavillon, etc., voiture accidentée) pour berline, familiale ou conduite intérieure, non compris le dégarnissage sellerie.

- 421. Même opération pour torpédo ou cabriolet.
- 422. Démontage et remontage d'un marchepied, y compris démontage du bavolet s'il y a lieu.
- 423. Remplacement du caoutchouc sans démontage.
- 424. Remplacement d'un tirant de portière AV avec dégarnissage et regarnissage.
- 425. Remplacement d'un tirant de portière AR avec dégarnissage et regarnissage.
- 426. Dépose et pose des appareils de commande de pare-brise.
- 427. Remise en état d'une fermeture complète de malle.
- 428. Dépose et pose d'un pare-chocs AV.
- 429. Dépose et pose d'un pare-chocs AR.

TOLERIE (Montage)

- 440. Démontage et remontage d'une aile AV.
- 441. Démontage et remontage d'une aile AR.
- 442. Démontage et remontage de la malle Coquille.
- 443. Démontage et remontage de la malle Coquille s/familiale.
- 444. Démontage et remontage d'une plaque de police AV.
- 445. Démontage et remontage d'une plaque de police AR.
- 446. Remplacement d'un capot avec ajustage.
- 447. Remplacement d'un volet de capot et de ses ferrures, y compris ajustage.

SELLERIE

- 450. Dégarnissage et regarnissage d'une portière.
- 451. Dégarnissage et regarnissage d'un pied milieu.

- 453. Dépose et pose des tapis et des sièges.
- 454. Dépose et pose des garnitures d'accotoirs, du panneau de brisement, dégarnissage et regarnissage du panneau de custode s'il y a lieu.
- 455. Dégarnissage et regarnissage du panneau AR, y compris dépose et pose des sièges, accotoirs et panneaux de brisement ou panneaux de custode.
- 456. Dégarnissage et regarnissage de drap du pavillon, y compris dépose et pose des tapis, sièges, dégarnissage et regarnissage des pieds de caisse, accotoirs, panneaux de brisement ou panneaux de custode sans dépose du pavillon.
- 457. Démontage et remontage du pavillon pour remplacement ou réparation, y compris dégarnissage intérieur de la voiture et mastiquage.
- 458. Remise en état d'un pavillon démonté.
- 459. Dépose et pose d'une tresse de capot.
- 464. Remplacement d'un joint de volet d'auvent.
- 465. Remplacement d'un axe horizontal de porte-roue de secours avec dégarnissage de la chauve-souris.
- 466. Remplacement de la tige de serrage du porte-roue.
- 467. Remastiquage d'un pavillon sans démontage.
- 468. Remastiquage d'une glace de lunette.
- 469. Remplacement d'un jonc d'aile AV ou AR.

PEINTURE

- 500. Peinture cellulosique d'une aile AV.
- 501. Peinture cellulosique d'une aile AR.
- 502. Peinture cellulosique d'une portière torpédo.
- 503. Peinture cellulosique d'une portière berline, conduite intérieure, familiale ou cabriolet.
- 504. Peinture cellulosique d'un torpédo ou d'un cabriolet avec peinture des ailes.
- 505. Peinture cellulosique d'un faux cabriolet avec peinture des ailes.
- 506. Peinture cellulosique d'une berline, conduite intérieure, ou familiale avec peinture des ailes.
- 507. Peinture des 2 plaques de police avec numéros, y compris numéros intérieurs de plaque lumineuse s'il y a lieu.
- 508. Peinture d'un capot.
- 509. Peinture d'une roue sans filet.
- 510. Peinture d'une roue avec filets.
- 511. Peinture d'une malle.
- 512. Nettoyage, grattage et peinture d'un châssis, y compris dessous ailes et intérieur des roues et du train.

